

Note du Mouvement pour l'Economie Solidaire sur le PLF 2023

Note dédiée pour un Programme d'Avenir pour les acteurs de l'ESS dédié à l'expérimentation et la mise en place de processus de coopération et de coconstruction d'initiatives citoyennes par un fonds spécifique de 2 millions d'euros.

- ⇒ **Un programme d'avenir et d'appui aux démarches coopératives et expérimentations d'initiative citoyenne pour une transition culturelle, écologique et solidaire du secteur et des territoires.**
- ⇒ **Pour favoriser des changements structurels vers un modèle plus solidaire, plus durable et plus respectueux des droits humains.**
- ⇒ **Développer une culture de la coopération, éduquer et accompagner pour une amélioration des pratiques au service des territoires.**

Montant estimé à porter au projet de loi de finances 2023 >> 2 millions d'euros / AN

Impacts

- >> Renforcer les capacités des personnes, des structures, des projets et de l'emploi.
- >> Renforcer le développement local et solidaire tant citoyen que socio-économique.
- >> Accroître la structuration coopérative des projets sur les territoires.
- >> Multiplier les effets leviers sur des programmes interministériels et avec les collectivités.
- >> Développer des ingénieries d'accompagnement et d'essaimage.

Les constats

- **La crise sanitaire a montré l'urgence de repenser nos modèles de société** vers plus de solidarité, de durabilité et de respect des droits humains et du vivant.
- Il est temps de réfléchir autrement et de favoriser une structuration nouvelle du développement local en consolidant la diversité des forces citoyennes, inscrites au sein de très petites structures d'économie solidaire, une force et une richesse pour la coopération territoriale. La reconnaissance forte des bénévoles et des salarié.es engagé.es au quotidien est nécessaire dans une société traversée de crises multiples. **Sortir de l'isolement et de l'atomisation est un enjeu crucial et urgent auquel il faut répondre par de nouveaux mécanismes de solidarité et d'émancipation : offrir notamment, une place déterminante aux personnes discriminées ou précarisées en favorisant leur pouvoir d'agir.**
- **Les pratiques et les expérimentations existent**, il faut leur donner les moyens d'augmenter leurs capacités d'action et d'essaimage.
- **La transition ne pourra s'établir que par des processus décloisonnés et multidimensionnels** qui doivent être soutenus par des politiques de coopération interministérielle et interterritoriales, reliant Europe, national, régional et territorial.

Le dispositif

Ce programme d'Avenir et d'appui pour les acteurs de l'ESS dédié à l'expérimentation et la mise en place de processus de coopération et de coconstruction d'initiatives citoyennes vise, à travers un fonds dédié, l'appui aux acteur·trice·s de façon transversale et via plusieurs axes d'action :

- Renforcer les coopérations et soutenir l'expérimentation et essayer les innovations culturelles, sociales, écologiques et technologiques
- Soutenir les coopérations renforcées via une aide en fonctionnement à des coopérations en cours ou émergentes tels les groupements territoriaux, les mutualisations d'emplois à buts non lucratifs, les outils partagés de production et de moyens.
- Soutenir des démarches de coopération citoyenne territoriale ou sectorielle mettant en œuvre des actions concrètes.
- Soutenir des dispositifs de transfert de savoir-faire (TSF), en lien avec les réseaux professionnels et citoyens, ainsi que des démarches d'accompagnement solidaire, à buts non lucratifs, partagés entre plusieurs structures.
- Appuyer les démarches de coconstruction de projets de territoires sur les bassins de vie par des moyens d'animation et d'accompagnement.
- Soutenir des recherches-actions sur la capitalisation et le transfert de savoirs, de méthodes et outils innovants pour l'animation et le développement de la coopération territoriales multiplicateurs.
- Soutenir des pratiques innovantes et des recherches-actions : la lutte contre les discriminations, la transition/sobriété écologique, la participation citoyenne, la solidarité internationale, les droits humains...
- Soutenir des démarches d'évaluation, coconstruite, multiparties prenantes et assise sur le respect des droits humains, le développement durable et la lutte contre toute forme de discriminations, en particulier celles liées aux questions de genre. Elles intègrent des démarches d'évaluation d'utilité sociale, de démarche de progrès sur les droits culturels, de responsabilité sociétale des organisations...

Ce fonds sera coconstruit avec les acteur.ice.s de l'ESS dans sa définition comme dans sa mise en œuvre.

Contacts :

Patricia Coler, Présidente du Mouvement pour l'Economie solidaire 06 73 49 74 29
patricia.coler@ufisc.org

Bruno Lasnier, bruno.lasnier@le-mes.org, Délégué Général, téléphone : 06 10 43 24 51

www.le-mes.org